

Lors de notre assemblée générale en juin à Leuven il a été décidé de porter la cotisation à notre association à 10 € pour une personne seule et à 15 € pour un couple. Cette cotisation est destinée à couvrir les frais de fonctionnement de notre amicale.

Nous vous demandons de bien vouloir verser le montant qui vous concerne sur le compte bancaire de l'Amicale des retraités UCL : BE37 2710 3185 4428 en indiquant "cotisation 2026 et votre nom".

POINT IMPORTANT pour les personnes bénéficiant de l'assurance hospitalisation Allianz via VAN BREDA

Pour les personnes bénéficiaires de l'assurance hospitalisation VAN BREDA, nous vous rappelons que l'assurance exige que vous fassiez partie de l'association (donc que vous payiez votre cotisation à l'Amicale) pour bénéficier de la couverture de l'assurance.

Toute absence de paiement après deux rappels peut entraîner votre exclusion de l'assurance.

La carte de membre 2026 sera disponible via le site <https://sites.uclouvain.be/amica>

*En vous inscrivant sur le site (voir **Comment s'inscrire ?**), vous aurez la possibilité d'ajouter votre photo (jpg ou png en format 24/36), une fois la cotisation payée (et encodée), vous pourrez télécharger votre carte de membre. Les conjoint·e·s sont invité·e·s à se connecter également.*